

**Son Honneur le Président:** Est-ce d'accord, honorables sénateurs?

**Des voix:** D'accord.

**Un greffier au bureau du Sénat:**

Le mercredi 10 juin 1987

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts a l'honneur de présenter son

### TROISIÈME RAPPORT

Votre Comité, autorisé par le Sénat le 6 mai 1987, à examiner le financement agricole afin d'évaluer la gravité des problèmes auxquels l'industrie canadienne de l'agriculture doit actuellement faire face, d'établir dans quelle mesure les politiques et programmes actuels du gouvernement ont réussi à atteindre leurs objectifs, et de présenter des recommandations sur les moyens susceptibles de mieux répondre aux besoins de l'industrie canadienne de l'agriculture . . .

**Des voix:** Suffit.

**L'honorable Eymard G. Corbin:** Honorables sénateurs, j'aimerais qu'on lise le rapport.

**Un greffier au bureau du Sénat:**

. . . demande respectueusement que le Comité soit autorisé (i) à retenir les services d'avocats, de conseillers techniques et de tout autre personnel jugé nécessaire aux fins de son enquête, et (ii) à se transporter d'un endroit à l'autre au Canada et à l'étranger aux fins de son enquête.

Conformément à l'article 2:07 des *Directives régissant le financement des Comités du Sénat*, le budget présenté au Comité permanent de la régie intérieure, des budgets et de l'administration ainsi que le rapport s'y rapportant, sont annexés au présent rapport.

Respectueusement soumis,

*Le président,*  
DANIEL HAYS

(Le texte des annexes au rapport figure à la page 1209.)

● (1410)

**Son Honneur le Président:** Honorables sénateurs, quand étudierons-nous ce rapport?

**Le sénateur Hays:** Honorables sénateurs, avec votre permission, je propose que le rapport soit étudié dès maintenant.

**Son Honneur le Président:** L'autorisation est-elle accordée, honorables sénateurs?

**L'honorable Duff Roblin:** Honorables sénateurs, il serait approprié, je crois, que nous ayons la chance de lire le rapport avant d'en débattre.

**Le sénateur Hays:** Honorables sénateurs, je m'excuse, mais je n'ai pas entendu le sénateur Roblin.

[Le sénateur Hays.]

**Le sénateur Roblin:** Je préférerais de beaucoup qu'il soit étudié à la prochaine séance du Sénat et non maintenant.

**Le sénateur Hays:** Honorables sénateurs, je n'ai pas eu l'occasion de m'entretenir avec le vice-président à ce sujet, mais si l'étude peut être ajournée en son nom, cela conviendrait car je serai absent la semaine prochaine.

**L'honorable Orville H. Phillips:** Nous pourrions peut-être nous en occuper demain, à la prochaine séance du Sénat?

**Le sénateur Hays:** Très bien.

(Sur la motion du sénateur Hays, l'étude du rapport est inscrite à l'ordre du jour pour de la prochaine séance du Sénat.)

## PÉRIODE DES QUESTIONS

[Traduction]

### L'ACCORD FRANCO-CANADIEN SUR LES PÊCHES ET LES LIMITES TERRITORIALES

L'ÉTUDE EN COMITÉ PLÉNIER—LA POSSIBILITÉ DE FAIRE COMPARAÎTRE DEVANT LE COMITÉ L'AMBASSADEUR DU CANADA EN FRANCE

**L'honorable Allan J. MacEachen (chef de l'opposition):** Honorables sénateurs, dans son adresse d'hier au Sénat, le sénateur Phillips a parlé de l'examen par le comité plénier de l'accord franco-canadien sur les pêches et les limites territoriales. Son intervention a fait apparaître qu'il s'agit là d'un élément non réglé qui revêt un surcroît d'urgence depuis qu'on a appris que les Français se disposent à faire de la prospection dans la zone contestée de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Honorables sénateurs, le comité de direction avait cherché à faire témoigner M. Lucien Bouchard, notre ambassadeur à Paris. Mais le ministère nous avait informés à l'époque que M. Bouchard était très très occupé par les préparatifs de la visite au Canada du président Mitterand et qu'il ne pourrait se présenter. Je me demande si le leader du gouvernement voudrait maintenant nous aider à déterminer si l'ambassadeur Bouchard serait en mesure de se présenter maintenant au comité, pour que nous puissions avoir le point de vue de la France dans cette conjoncture. Je sais que lorsqu'il est venu à Ottawa, l'ambassadeur s'est mis à la disposition des caucus des partis, et j'ai pensé que cela donnerait du poids à notre demande de le faire comparaître devant le comité plénier du Sénat, puisqu'il a bien voulu s'entretenir avec le caucus libéral, le caucus NPD et, je suppose, le caucus conservateur.

**L'honorable Lowell Murray (leader du gouvernement et ministre d'État (Relations fédérales-provinciales)):** Honorables sénateurs je remercie le leader de l'opposition de m'avoir rappelé que je m'étais engagé à transmettre à notre collègue, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le vif désir éprouvé par les honorables sénateurs d'entendre l'ambassadeur Bouchard. Donnant suite à cette promesse, j'ai envoyé un message à mon collègue, mais je n'ai pas encore eu de réponse et je me renseignerai sous peu.